

DEL 25-029

DEPARTEMENT DE LA SARTHE

COMMUNE D'YVRE L'ÉVEQUE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION

Le 07 mai 2025

DATE D’AFFICHAGE

Le 07 mai 2025

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 27

Présents : 20

Votants : 27

L’an deux mille vingt cinq

Le treize mai à 20 h 30

Le Conseil Municipal légalement convoqué s’est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Madame Damienne FLEURY, Maire.

ETAIENT PRESENTS

Damienne FLEURY, Nadine JOLU, Mélanie BOCQUENET, Christian POIRIER, Fanny PIRA, Benoît CHAUVIN, Stéphane DALIVOUST, Alain GUICHET, Maryse BAYBAY, Alain GIBERGUES, Pascale FEGER, Denis MINIER, Jean-Philippe GUYON, Sylvain BACHELEY, Angélique PLANCHETTE, Louis MASSARD, Sylvie LAUTRU, Mickaël JUIGNE, Philippe PAUMIER, Marie CHEVALIER.

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché le : 15 mai 2025

et que la convocation au Conseil a été faite le : 07 mai 2025.

EXCUSÉS

Hakim ACHIBET (pouvoir à Christian POIRIER), Pierre CASTILLON (pouvoir à Denis MINIER), Eric ANDRE (pouvoir à Alain GUICHET), Delphine FOUQUET (pouvoir à Maryse BAYBAY), Philippine DANGREAU (pouvoir à Mélanie BOCQUENET), Nicolas ROUGET (pouvoir à Damienne FLEURY) ; Jérôme DELISLE (pouvoir à Philippe PAUMIER).

ABSENTS

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer.

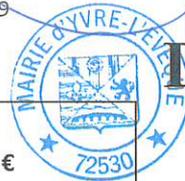
SECRETAIRE DE SEANCE : Fanny PIRA

OBJET : BUDGET LOCAUX COMMERCIAUX : AFFECTATION DU RESULTAT

Rapporteur : Fanny PIRA

Au vu du compte de gestion et du compte administratif des locaux commerciaux, il convient de procéder à l’affectation des résultats de l’exercice 2024.

	Montants
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2024	
A – Résultat de l’exercice	78 697,90 €
B – Résultat antérieur reporté	15 393,46 €
C – Résultat de fonctionnement à affecter	94 091,36 €
D – Solde d’exécution de la section d’investissement	-19 674,78 €
E - Solde des restes à réaliser d’investissement	0,00 €



DEL 25-029

F = D + E - Besoin de financement de la section d'investissement	19 674,78 €
AFFECTATION	
1/ Réserve Recettes Investissement 1068 (G = au moins la couverture du besoin de financement F)	45 206,15 €
2/ Solde d'exécution de la section d'investissement reporté au chapitre 001 (Recettes)	137 888,38 €
3/ report en section de fonctionnement	48 885,21 €
Déficit reporté	0,00 €

Au vu de ces éléments,

Vu l'avis de la commission finances du 29 avril 2025,

Le conseil municipal décide d'adopter l'affectation du résultat 2024 du budget des Locaux Commerciaux comme évoqué ci-dessus.

VOTANTS : 27

POUR : 20 CONTRE : 6 ABSTENTION : 1

Pour copie certifiée conforme.

Yvré l'Évêque, le 15 mai 2025

Délibération certifiée exécutoire en raison de sa publicité
et de sa transmission en Préfecture ce jour

Madame Le Maire,
Damienne FLEURY

